



17 Bis Village de Cosqueville
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Fax : 02.33.54.77.95
Mail : vicqsurmer.mairie@orange.fr

Accusé de réception en préfecture
050-200057362-20240129-A2024005-AR
Date de télétransmission : 29/01/2024
Date de réception préfecture : 29/01/2024

ARRETE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2024-005

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de la Société SORAPEL, agence Cerisy la forêt, avenue de Scharmède 50680 Cerisy la forêt pour réaliser un branchement ENEDIS, au lieu-dit 7 Hameau les sens, à VICQ SUR MER à compter du 12 février 2024 et jusqu'à fin de travaux (nombre de jours estimés : 10 jours),

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées :

Article 1 – L'entreprise SORAPEL est autorisée à intervenir au lieu-dit 7 hameau les sens, à VICQ SUR MER pour réaliser un branchement ENEDIS, à compter du 12 février 2024 et jusqu'à fin de travaux (nombre de jours estimés : 10 jours),

La route sera barrée à la circulation.

Article 2 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise SORAPEL.

Article 3 – Le responsable de l'entreprise SORAPEL et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 29 janvier 2024

Le Maire,
Richard LETERRIER

